



Bulletin municipal

Septembre 2002

La Rentrée Scolaire 2002/2003

Point sur une rentrée scolaire difficile dans la commune :

Alors qu'en Juin 2002 l'Inspection d'Académie avait prévu, malgré nos réserves, une rentrée de 81 élèves et envisagé un fonctionnement avec 3 professeurs . d'école.

Ce 27 Août nous comptabilisons 87 élèves inscrits. Ainsi le constat des effectifs et l'occupation des deux écoles par les parents d'élèves ont entraîné la nomination définitive d'un 4^{ème} enseignant au cours de la commission académique du 6 Septembre.

RAPPEL....Journées du Patrimoine

le 21 et 22 Septembre 2002

Vous trouverez en mairie et au syndicat d'initiative une plaquette vous indiquant toutes les manifestations sur le canton et sur le massif des Bauges.

St Jean de la porte s'est inscrit dans le programme de ces journées :

Le 21 Septembre manifestations pédestres : 2 circuits prévus

Le 22 Septembre circuit en voiture de St Jean à Grésy sur Isère , possibilité de faire le parcours en véhicules de collection de 1920 à 1970.

Informations et inscriptions à l'Office du tourisme de St Pierre d'Albigny.

L'automne arrive toujours trop tôt et les feuilles d'impositions aussi....

Nous tenons à vous apporter quelques explications sur les augmentations prévues.

-1- Surtaxe communale : elle a été fixée à 0.46€ par m³ au lieu de 0.38€, et applicable à compter du 1^{er} Janvier 2003 par délibération du conseil municipal du 28 Juin 2002. Cette surtaxe n'avait pas été revalorisée depuis 1996.

-2- Les quatre taxes communales ont été aussi augmentées de 1% (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) par rapport aux taux de l'année 2001 ; ceux ci n'avaient pas été modifiés depuis 1992.

-3- La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères est prélevée sur les bases du foncier bâti.

En 2002, suite à la fermeture de l'usine de Gilly, le traitement des déchets a nécessité la

Page 2

mise en oeuvre d'une gestion transitoire en matière de transport et d'élimination de nos ordures ménagères. Ce traitement est réalisé principalement sur Annecy ou Villefranche sur Saône. Il est nécessaire de vous donner les explications de l'augmentation de 125% :

En 2001 le coût du service à la commune était de :

74 euros par tonne d'ordures ménagères enlevée

répartis en 3 postes :

- * 51 euros pour le traitement
- * 21 euros pour la collecte sélective
- * 2 euros pour les moyens humains et matériels

Le coût du service à la commune est passé à :

180 euros par tonne d'ordures ménagères enlevée

répartis en 4 postes :

- * 122 euros (800F) pour le traitement
- * 30 euros (200F) pour la collecte sélective
- * 8 euros (50F) pour les moyens humains et matériels
- * 20 euros (130F) pour le plan d'aide d'urgence aux exploitants agricoles.

Les difficultés d'aujourd'hui nourrissent les ambitions d'être demain meilleurs :

Les moyens mis en oeuvre par le SIMIGEDA sont à la mesure de ce défi, mais chacun comprend que la gestion des déchets est l'affaire de tous : la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution (qui passe par la valorisation des déchets) est aujourd'hui au cœur de l'action publique, *mais rien ne pourra **réussir durablement qu'à deux conditions essentielles*** :

- *Le comportement citoyen de chacun au quotidien
- *L'acceptation du prix à payer.

Soyons donc vigilants : Il faut encore plus trier nos déchets pour éviter des tonnages d'ordures ménagères toujours à la hausse.

L'ABCD....

verre papier plastiques

végétaux

métal gravats encombrants

A penser :

Bennes sur les différents sites sélectifs

Compostage

Déchetterie
